



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le 24/10/25

ID : 065-216502260-20251020-D2025033-DE



Séance du 20 octobre 2025 à 18h

2025/033

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRÉ, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZÈRES, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO, Diane DE LUYCKER, Bernard LHOSSEIN, Yves CASTÉRA

Absents : Bernard JOUCLA (procuration à Régine TOSON), Stéphanie MARQUEZ (procuration à Juliette SALANNE), Hélène FRANCÈS (procuration à Laetitia CAZABAN), Jean-Christophe MADELAINE (procuration à Sébastien ABADIE), Dominique GAYE (procuration à Philippe SOULÉ-PÉRÉ), Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ, Denis FÉGNÉ (procuration à Gisèle VINCENT), Simon TESSIER, Caroline ÉCORCHON

Élue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 15 octobre 2025

**MODIFICATION DES MODALITÉS POUR LA LOCATION DU MATÉRIEL, DES
SALLES COMMUNALES ET DE LA VAISSELLE**

Madame le Maire rappelle que la commune met à disposition des salles et du matériel à titre gratuit ou payant selon les utilisateurs (particuliers, associations, professionnels).

La dernière délibération fixant les modalités de prêt portait uniquement sur les salles communales (n°2015/068). Il est proposé de formaliser une délibération dans laquelle tous les éléments pouvant être loués ou mis à disposition sont précisés : les salles, le matériel (tables et chaises) et la vaisselle.

De plus, quelques modifications et ajustements sont proposés :

- Augmentation des tarifs de location des tables et chaises :
 - o Table : 0,60 € (au lieu de 0,58 €)
 - o Chaise : 0,25 € (au lieu de 0,22 €)
- Mise à disposition gratuite du matériel pour les associations de la commune dans la limite de 3 fois par an (prêt supplémentaire possible après étude du projet)
- Caution fixée à 1000 € pour la réservation de la salle de la Bianave pour les particuliers hors-commune
- Mise à disposition gratuite de la salle de la Bianave pour les associations de la commune dans la limite d'une fois par an (prêt supplémentaire possible après étude du projet)

Les modalités et tarifs sont annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à fixer les tarifs et les modalités de prêt des salles et du matériel tels qu'indiqués en annexe de cette délibération.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance,
Diane DE LUYCKER

Le Maire,
Gisèle VINCENT

MATERIEL

Utilisateur	Implanté sur la commune	Table	Chaise
Particuliers	Oui	0,60 €	0.25 €
	Non	NON	
Associations	Oui	Mise à disposition gratuite dans la limite de 3 fois par an (prêt supplémentaire possible après étude du projet)	
	Non	NON	
Entreprises	Oui	0,60 €	0,25 €
	Non	NON	

Salle BASCULE

Utilisateur	Implanté sur la commune	Mise à disposition gratuite ou Coût de location	Etat des lieux contradictoire + Caution/Montant
Particuliers	Oui	50€/jour si avis favorable après étude du projet	Oui/500€
	Non	Non	
Associations	Oui	Mise à disposition gratuite éventuelle après étude du projet	Non
	Non		Oui/200€
Manifestations officielles (état, collectivités...)	Oui/Non	Mise à disposition gratuite	Non
Réunions politiques	Oui/Non	Mise à disposition gratuite	Non
Professionnels (entreprises, socio-pro)	Oui	100€/jour si avis favorable après étude du projet	Oui/500€
	Non	200€/jour si avis favorable après étude du projet	

Salle Pierre COMET

Utilisateur	Implanté sur la commune	Mise à disposition gratuite ou Coût de location	Etat des lieux contradictoire + Caution/Montant
Particuliers	Oui	NON	
	Non		
Associations	Oui	Mise à disposition gratuite	Oui/500€
	Non	150€/jour si avis favorable après étude du projet	
*+50€ d'Octobre à Avril (chauffage)			
Manifestations officielles (état, collectivités...)	Oui/non	Mise à disposition gratuite éventuelle après étude du projet	Non
Réunions politiques	Oui/non	Mise à disposition gratuite	Non
Professionnels (entreprises, socio-pro)	Oui/non	Non	

Salle de la BIANAVE

Utilisateur	Implanté sur la commune	Mise à disposition gratuite ou Coût de location	Etat des lieux contradictoire + Cauton/Montant
Particuliers	Oui	70€/jour 175€/week-end	Oui/500€
	Non	500€/jour 750€/week-end	Oui/100€
*+20€ si cuisine			
Associations	Oui	Mise à disposition gratuite dans la limite d'une fois par an (prêt supplémentaire possible après étude du projet)	Oui
	Non	50€/jour 150€/week-end Mise à disposition gratuite après étude du projet	Oui/500€
*+20€ si cuisine			
Manifestations (état, collectivités)	Oui/Non	Mise à disposition gratuite	Non
Réunions politiques	Oui/Non	Mise à disposition gratuite	Oui
Professionnels (entreprises, socio-pro)	Oui	100€/jour	Oui/500€
	Non	200€/jour	
*+50€ si cuisine			
Prêt de vaisselle possible et gratuit	Type	Tarif si pièce manquante	
	Grande assiette	2,70 €	
	Assiette à dessert	2,20 €	
	Bol	4 €	
	Tasse à café	1 €	
	Couteau	0,85 €	
	Fourchette	0,50 €	
	Cuillère à soupe	0,50 €	
	Cuillère à dessert	0,40 €	
	Verre à pied	1,60 €	
	Carafe	2,25 €	
	Corbeille à pain	3,40 €	